



Principles for Responsible Investment

Promepar AM est signataire des PRI (Principles for Responsible Investment)

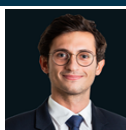
EQUIPE DE GESTION



M. FAVARD



D. CHOUCIANA



J. DE BEAUVAIS

Equipe de Gestion



M. HERMELLIN



J.P. NGO

Equipe ISR

CARACTERISTIQUES DU FONDS

Classification	Actions des pays de l'Union Européenne
Durée de placement recommandée	5 ans (minimum)
Cible	Investisseurs et distributeurs
Eligibilité	PEA
Label	ISR

Le Fonds se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 8 du Règlement SFDR.

OBJECTIF DE GESTION

Rechercher une performance nette de frais supérieure à l'indice EuroStoxx 50 DNR sur la durée de placement recommandée (5 ans minimum), à travers des investissements en parts d'OPC et/ou d'actions, prenant en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et majoritairement de la zone euro.

Le Fonds est éligible au PEA.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

INDICATEUR DE REFERENCE

* EUROSTOXX 50 DNR (SX5T)

ACTIF NET ET VALORISATION

Actif net (en Euros)	69 329 458 €
Valeur liquidative	118,08

CARACTERISTIQUES

Date de création	18-sept-19
Forme juridique	FCP
Catégorie de part	Tous souscripteurs
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Code Isin	FR0013433703
Ticker Bloomberg	BRISRC FP
Frais de souscription (Max)	1,00%
Frais de rachat	0,00%
Frais courants (Estimés)	2,00%
Frais de gestion fixes (Max)	1,50%
Frais de gestion variables	Néant
Frais indirects (Max)	2,50%
Conditions de souscriptions et de rachats	Chaque jour de Bourse ouvert avant 12h
Société de gestion	PROMEPAR AM
Dépositaire	CACEIS Bank
Valorisateur	CACEIS Fund Administration

La part IC du fonds a été créée le 28/05/2021. Le reporting est disponible sur demande.

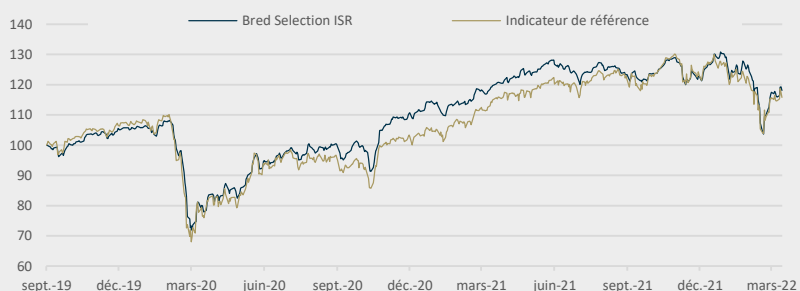
PERFORMANCES

PERFORMANCES NETTES DE FRAIS DE GESTION(%)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	Création	-
Fonds	-0,84%	-6,72%	-6,72%	-0,97%	18,08%	-
Indicateur de référence*	-0,46%	-8,95%	-8,95%	1,48%	15,74%	-
Ecart de performance	-0,38%	2,23%	2,23%	-2,46%	2,34%	-
Volatilité du Fonds				16,47%	23,92%	-
Volatilité Ind. De référence				17,24%	25,86%	-
Tracking Error 1 an				6,40%		-
	2022**	2021	2020	-	-	-
Fonds	-6,72%	13,95%	5,80%	-	-	-
Indicateur de référence *	-8,95%	23,34%	-3,21%	-	-	-
Ecart de performance	2,23%	-9,39%	9,01%	-	-	-

** au 31/03/2022

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs.



25% des frais de gestion (après paiement de tous les frais administratifs externes et rétrocessions), sont réservés à des associations et fondations impliquées, dans la transmission du savoir et l'égalité des chances.



COMMENTAIRES DE GESTION

En mars, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a continué d'occuper les devants de la scène. La Russie est fortement pénalisée par les multiples sanctions internationales appliquées par les pays occidentaux, notamment la mise en place d'un embargo sur les exportations russes et le retrait des activités étrangères dans le pays. Au-delà de l'aspect géopolitique, le conflit a entraîné une hausse historique des prix des matières premières. Dans ce contexte, les sujets inflationnistes et la remontée des taux déjà en cours, se sont amplifiés. Pour le moment, nous continuons de penser que nous n'allons pas glisser dans un scénario économique de récession. Les prix atteints par les matières premières, avec un pétrole aux alentours de 120 dollars, sont pénalisants pour l'économie mais pas ingérables. D'ailleurs, nous constatons déjà un repli de l'ensemble des matières premières. La circulation des personnes et les activités liées aux services sont en phase de reprise. Les stocks étant bas et les entreprises étant en bonne santé financière, la classe des actions nous semble être le meilleur support d'investissement.

Pour autant, nous allons surveiller le comportement des ménages et leur souhait ou non de consommer dans un environnement, qu'ils jugent, incertain. Concernant les entreprises, la saison des résultats du premier trimestre débute en avril et leurs décisions d'investissement seront très suivies. Les prévisions de croissance des bénéfices des analystes ont été peu modifiées. Trop prudents en début d'année, ils pourraient revoir leurs prévisions en Europe pour la suite de 2022. Du côté des marchés financiers, la baisse moyenne des indices entre -6% et -9% depuis le début de l'année peut paraître modérée, mais les dégâts sont inégaux et nettement plus prononcés dans les secteurs de la consommation, de l'automobile et de la technologie, preuve que les investisseurs ont déjà intégré une partie de la décélération de la consommation.

Concernant le portefeuille, nous avons acheté quatre nouvelles positions. 1/. Nous avons renforcé le secteur IT en achetant ASML, le plus important fournisseur au monde de machines de lithographie pour l'industrie des semi-conducteurs, avec 90% de parts de marché dont 100% dans l'ExtremeUltraViolet. La roadmap technologique du groupe avec la poursuite de la montée en puissance de l'EUV et le début de l'EUV High NA maintient un avantage technologique indisputé et indiscutable. D'un point de vue ESG, ASML se distingue principalement sur le pilier environnemental. Le groupe a pris de nombreux engagements pour réduire son utilisation d'énergie, ses émissions de CO2 ainsi que pour sa gestion des déchets. 2/. Capgemini, leader européen dans le secteur des ESN, pour nous positionner sur une entreprise de qualité avec une forte génération de FCF. Le titre a été sous pression depuis le début de l'année à cause de la rotation sectorielle et non sur les fondamentaux de l'entreprise qui restent bons. Le groupe se distingue largement sur les 3 principaux piliers de l'ESG, particulièrement dans sa stratégie environnementale. Avec par exemple les mesures d'optimisation des centres de données afin de réduire la consommation d'énergie ou encore la baisse des déplacements professionnels, et cela avant la crise Covid. 3/. Bureau Veritas, leader dans le testing, l'inspection et de la certification. L'entreprise est bien positionnée pour capter les nouvelles opportunités liées aux projets à caractère durable. Bureau Veritas a réduit son exposition aux activités cycliques (principalement marine, pétrole et gaz). L'entreprise est considérée comme l'une des plus avancées en termes de performance RSE dans son secteur. Sa stratégie environnementale montre de belles ambitions avec des objectifs précis et des résultats déjà perceptibles. Les sujets RSE sont discutés au niveau du Board et se répercutent à tous les niveaux opérationnels du groupe. 4/. Le fonds Improving European Models SRI (Montpensier), qui est investi en actions européennes avec une prédominance de grandes et moyennes valeurs, intégrant des critères ISR Best in Class dans le processus de sélection et d'analyse des titres en portefeuille. Le fonds privilégie des valorisations attractives d'entreprises présentant un momentum bénéficiaire régulier ou en retournement. Le fonds détient le Label ISR et est SFDR 8.

SYNTHESE DU PORTEFEUILLE

ANALYSE DES LIGNES OPC DU PORTEFEUILLE

28,02%		Données ESG provenant de la société						Performances		
Fonds	Poids	Argumentaire de sélection ⁽¹⁾	Label ISR ⁽²⁾	Taux de sélectivité ⁽³⁾	Empreinte carbone ⁽⁴⁾	Rapport d'impact	Rapport d'engagement	Nb lignes en portefeuille	Perf. 1 an	Perf. 3 ans
Métropole Euro SRI W (FR0013185055)	13,88%	CONVICTION ISR		80%	✓	✓	✓	43	-2,62%	13,52%
PhiTrust Active Inv France C (FR0010027094)	3,09%	ENGAGEMENT ACTIONNARIAL		CAC 40	-	-	✓	40	9,11%	23,37%
Sycamore Sélection Responsable I (FR0010971705)	2,06%	CONVICTION ISR		50%	✓	✓	✓	63	-0,42%	25,97%
Mansartis Zone Euro ISR I (FR0011896471)	2,05%	CONVICTION ISR		80%	✓	✓	✓	29	3,79%	34,68%
Echiquier Positive Impact Europe I (FR0013286911)	2,04%	IMPACT ISR		40%	✓	✓	✓	39	2,34%	41,52%
Improving European Models SRI IPC (FR0014004PD8)	1,80%	CONVICTION ISR		78%	✓	✓	✓	44	Non significative*	Non significative*
DNCA Beyond Semperosa I EUR (LU1907595125)	1,66%	IMPACT ISR		30%	✓	✓	✓	35	3,65%	33,71%
OFI RS Euro Equity C (FR0000971160)	1,46%	CONVICTION ISR		80%	✓	✓	✓	64	-1,63%	21,80%

Source : Bloomberg

Nous attirons votre attention sur le fait que les fonds ci-dessus présentent principalement un risque de perte en capital, ainsi qu'un risque actions. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La composition du portefeuille n'est pas figée dans le temps. *Le fonds étant nouveau, il n'a pas de performance sur les durées affichées.

ANALYSE DES LIGNES ACTIONS DU PORTEFEUILLE

70,45%		Classement ESG (Décile) ⁽⁷⁾							Données financières		
Fonds	Poids	Argumentaire de sélection ⁽⁵⁾	Objectifs du Dévelop. Durable ⁽⁶⁾	Note ESG ⁽⁸⁾	Progressions ESG ⁽⁹⁾	E	S	G	PER 2023 (€)	Rendement 2022 (€) ⁽¹⁰⁾	Perf. 1 an
AIRBUS GROUP NV	3,23%	Note ESG et progression ESG		3 ^e	4 ^e	5 ^e	1 ^{er}	3 ^e	15,77x	1,7%	14,32%
REXEL SA	3,21%	Note ESG et progression ESG		2 ^e	3 ^e	3 ^e	2 ^e	2 ^e	8,95x	4,1%	18,13%
AXA	3,21%	Note ESG		1 ^{er}	9 ^e	1 ^{er}	2 ^e	1 ^{er}	8,11x	6,3%	16,08%
GENERALI ASSIC	3,18%	Note ESG		2 ^e	9 ^e	1 ^{er}	3 ^e	2 ^e	10,00x	5,5%	21,75%
SCHNEIDER ELECTR	2,99%	Note ESG		1 ^{er}	4 ^e	1 ^{er}	1 ^{er}	2 ^e	20,20x	2,0%	16,82%
SOPRA STERIA GRO	2,93%	Note ESG et progression ESG		3 ^e	3 ^e	1 ^{er}	3 ^e	5 ^e	11,45x	1,9%	18,53%
VEOLIA ENVIRONNE	2,59%	Note ESG		1 ^{er}	4 ^e	1 ^{er}	1 ^{er}	2 ^e	14,89x	3,8%	38,02%
CAPGEMINI SE	2,53%	Note ESG		1 ^{er}	6 ^e	1 ^{er}	3 ^e	1 ^{er}	18,68x	1,3%	39,56%
STORA ENSO OYJ-R	2,41%	Note ESG		1 ^{er}	4 ^e	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	14,57x	3,3%	12,01%
ADP	2,40%	Note ESG		2 ^e	8 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	34,46x	0,4%	33,46%
ACCOR SA	2,40%	Note ESG		1 ^{er}	8 ^e	2 ^e	1 ^{er}	2 ^e	25,11x	1,1%	-9,11%
VINCI SA	2,35%	Note ESG		2 ^e	7 ^e	3 ^e	1 ^{er}	5 ^e	12,09x	3,9%	6,44%
BUREAU VERITAS	2,33%	Note ESG et progression ESG		1 ^{er}	2 ^e	1 ^{er}	2 ^e	2 ^e	21,27x	2,2%	6,88%
SAINT GOBAIN	2,27%	Note ESG		3 ^e	4 ^e	3 ^e	3 ^e	2 ^e	8,83x	3,7%	7,85%
SEB SA	2,24%	Note ESG		2 ^e	8 ^e	3 ^e	1 ^{er}	5 ^e	12,78x	2,1%	-15,82%
ALLIANZ SE-VINK	2,20%	Note ESG		2 ^e	8 ^e	1 ^{er}	2 ^e	4 ^e	8,86x	5,2%	-0,23%
GRIFOLS	2,17%	Progression ESG		3 ^e	1 ^{er}	3 ^e	3 ^e	4 ^e	15,42x	1,3%	-26,20%
STELLANTIS	2,10%	Note ESG		2 ^e	10 ^e	3 ^e	1 ^{er}	4 ^e	3,26x	8,0%	0,24%
CRH PLC	2,09%	Note ESG		1 ^{er}	9 ^e	2 ^e	1 ^{er}	1 ^{er}	11,13x	3,2%	-9,06%
NOKIA OYJ	2,01%	Note ESG		2 ^e	10 ^e	3 ^e	2 ^e	4 ^e	12,13x	2,2%	46,44%
ASML HOLDING NV	2,00%	Progression ESG		4 ^e	2 ^e	4 ^e	4 ^e	4 ^e	31,11x	0,9%	17,99%
PRYSMIAN SPA	1,98%	Progression ESG		4 ^e	3 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	16,36x	1,9%	11,73%
DEUTSCHE TELEKOM	1,93%	Note ESG et progression ESG		1 ^{er}	4 ^e	2 ^e	1 ^{er}	3 ^e	11,99x	3,9%	-1,39%
SPIE SA	1,87%	Progression ESG		4 ^e	4 ^e	4 ^e	3 ^e	7 ^e	11,24x	3,5%	5,19%
ELIS SA	1,84%	Progression ESG		5 ^e	2 ^e	2 ^e	6 ^e	3 ^e	9,45x	3,5%	-3,74%
AMUNDI	1,81%	Note ESG		1 ^{er}	9 ^e	1 ^{er}	1 ^{er}	3 ^e	9,27x	6,4%	-8,80%
SIEMENS AG-REG	1,62%	Note ESG et progression ESG		3 ^e	2 ^e	4 ^e	3 ^e	4 ^e	13,51x	3,4%	-10,24%
ENGIE	1,51%	Note ESG		1 ^{er}	8 ^e	3 ^e	1 ^{er}	1 ^{er}	8,61x	7,5%	-1,41%
STMICROELECTRONI	1,49%	Note ESG		2 ^e	6 ^e	4 ^e	1 ^{er}	3 ^e	12,86x	0,6%	21,85%
AKZO NOBEL	1,35%	Note ESG		1 ^{er}	8 ^e	1 ^{er}	1 ^{er}	2 ^e	12,64x	2,7%	-17,91%
ALSTOM	1,31%	Progression ESG		1 ^{er}	1 ^{er}	3 ^e	1 ^{er}	1 ^{er}	8,77x	2,3%	-49,98%
FAURECIA	0,91%	Note ESG et progression ESG		3 ^e	3 ^e	4 ^e	2 ^e	6 ^e	4,22x	4,0%	-47,94%

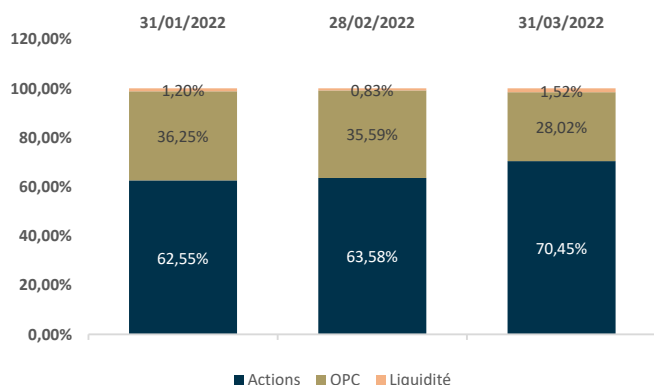
Source : Bloomberg, Factset et Moody's ESG Solutions

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La composition du portefeuille n'est pas figée dans le temps.

PROMEPAR AM - Immeuble Le Village 1 – Quartier Valmy 33 Place Ronde – CS 50246 92981 Paris la Défense Cedex. Agréée par l'AMF le 7 Octobre 1992 sous le numéro GP

SYNTHESE DU PORTEFEUILLE

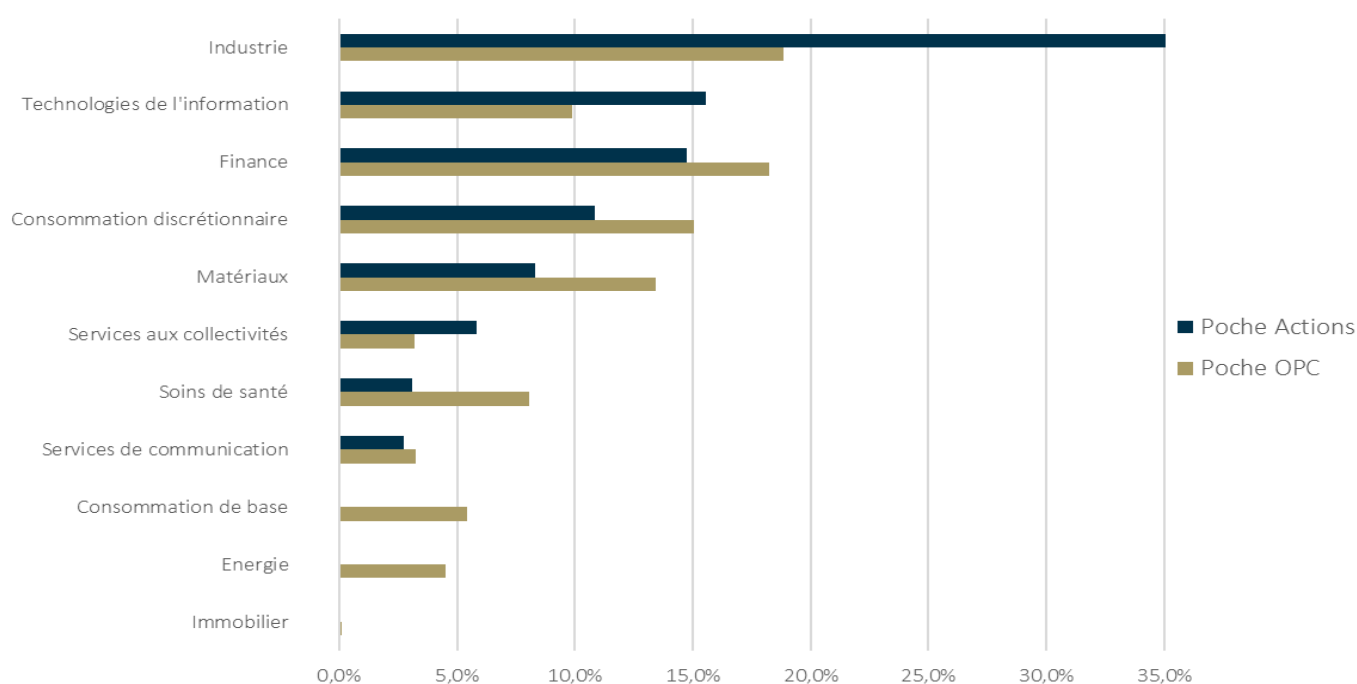
ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



REPARTITION SECTORIELLE DU PORTEFEUILLE

	Fonds	EuroStoxx 50	Ecart
Industrie	30,6%	14,1%	16,5%
Services aux collectivités	5,1%	3,7%	1,4%
Finance	15,8%	14,5%	1,3%
Services de communication	2,9%	2,0%	0,9%
Matériaux	9,8%	10,1%	-0,2%
Technologies de l'information	13,9%	14,9%	-1,0%
Immobilier	0,0%	1,1%	-1,1%
Soins de santé	4,5%	6,8%	-2,2%
Energie	1,3%	5,5%	-4,2%
Consommation de base	1,6%	8,1%	-6,5%
Consommation discrétionnaire	12,1%	19,3%	-7,2%

REPARTITION SECTORIELLE PAR POCHE



MOUVEMENTS DU MOIS

DERNIERS ACHATS / RENFORCEMENTS

Achats	Renforcements
CAPGEMINI SE	STELLANTIS
ASML HOLDING NV	AIRBUS GROUP NV
BUREAU VERITAS	VEOLIA ENVIRONNE
Improving European Models SRI IPC	SCHNEIDER ELECTR
	CRH PLC

DERNIERS VENTES / ALLEGEMENTS

Ventes	Allègements

VARIATIONS DU MOIS

VARIATIONS A LA HAUSSE

Actif	Variation
GENERALI ASSIC	17,15%
AXA	9,43%
SCHNEIDER ELECTR	8,86%
CAPGEMINI SE	7,54%
ADP	7,09%

VARIATIONS A LA BAISSSE

Actif	Variation
FAURECIA	-30,54%
ENGIE	-16,36%
CRH PLC	-10,49%
STELLANTIS	-9,68%
AKZO NOBEL	-7,98%

- (1) **Typologie PAM** : nous classons les fonds ISR en quatre catégories :
- Impact** : fonds ISR à forte sélectivité ESG avec un impact mesurable en ligne avec les Objectifs du Développement Durable.
 - Conviction** : fonds ISR à forte sélectivité sur les critères ESG, la gestion des controverses et l'engagement actionnarial.
 - Engagement actionnarial** : fonds ISR axé sur la gouvernance, avec un dialogue permanent constructif avec les émetteurs.
 - Thématique** : fonds investis dans une ou plusieurs thématiques précises (eau, environnement, emploi, ...) avec une sélectivité ISR.
- (2) Créé et soutenu par le ministère des Finances, le **label ISR** a pour objectif de rendre plus visible les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe.
- (3) **Taux de sélectivité** : % de valeurs restant éligibles au fonds après l'analyse extra-financière. Exemple : 80% signifie qu'après l'analyse extra-financière, il ne reste plus que 80% des valeurs de l'univers de départ qui sont éligibles, autrement dit, 20% des valeurs ont été éliminées.
- (4) **Empreinte carbone** : il s'agit de mesurer l'empreinte carbone des valeurs dans lesquelles un fonds est investi afin d'obtenir celle de ce dernier. Le plus souvent, cette empreinte carbone est exprimée en tonne équivalente de CO2 par millions d'euros de chiffres d'affaires, ou en tonne équivalente de CO2 par millions d'euros investis.
- (5) **Note ESG** : la valeur a une des meilleures Notes ESG parmi notre univers de départ au moment où elle est entrée dans le fonds. Plus précisément, la valeur était dans le top 30% (déciles 1, 2 ou 3) des valeurs ayant les meilleures Notes ESG.
- Progression ESG** : la valeur a une des meilleures progressions de note ESG (sur plusieurs années) au moment où elle est entrée dans le fonds. Ce classement des progressions se fait à partir d'une liste intermédiaire dans laquelle nous excluons les 20% des valeurs ayant les moins bonnes notes ESG (déciles 9 et 10). Donc plus précisément, cela signifie que la valeur était dans le top 30% (déciles 1, 2 ou 3) des valeurs de la liste intermédiaire ayant les meilleures progressions de note ESG.
- (6) Le fonds privilégie dans sa sélection des valeurs participant à l'un des 4 Objectifs du Développement Durable (ODD) suivants :
- ODD 6 - Eau propre et assainissement**
Garantir l'accès de tous à différents services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.
 - ODD 8 - Travail décent et croissance économique**
Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.
 - ODD 9 - Industrie, innovation et infrastructure**
Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourage l'innovation.
 - ODD 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques**
Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.
- (7) **Classement ESG (déciles)** : nous classons pour chaque critères les valeurs en déciles. 1/10 signifie que la valeur est dans le premier décile, soit dans les 10% les plus performants concernant le critère.
- E** : classement sur des critères environnementaux.
 - S** : classement sur des critères sociaux.
 - G** : classement sur des critères de gouvernance.
- (8) **Notes ESG** : les valeurs sont réparties en déciles (10 groupes) selon leur note ESG. Le premier décile (1er décile) constitue le groupe des 10% de valeurs ayant les meilleures notes ESG. Le calcul des déciles se fait selon les notes de Vigeo-Eiris.
- (9) **Progression ESG** : les valeurs (en excluant celles ayant les moins bonnes notes ESG) sont réparties en déciles (10 groupes) selon la progression de leur note ESG.
- (10) **Rendement 2022 (e)** : le rendement estimé du dividende pour l'année 2022.

*L'Investissement Socialement Responsable, ou ISR, est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable – *Définition AFG-FIR*



GOVERNANCE

Assemblées générales 2022 : vigilance sur 3 thèmes

La saison des assemblées générales a démarré et plusieurs résolutions ont déjà été scrutées de près par les professionnels de la gouvernance. Chez **Stellantis**, le calcul du montant de la **rémunération** du dirigeant est remis en cause : il serait de 19 millions d'euros selon le groupe alors que, selon l'agence d'analyse et de conseil Proxinvest, il atteindrait... 66 millions d'euros, en appliquant les méthodes IFRS et les recommandations de l'AFEP-MEDEF. Pour mémoire la moyenne du CAC 40, auquel Stellantis appartient, tourne plutôt autour de 4 millions d'euros. « *Tous font des calculs complexes en prenant des panels d'entreprises comparables pour montrer que leurs rémunérations ne sont pas si élevées. Mais les indicateurs peuvent laisser à désirer* », déclare Loïc Dessaint, directeur de la recherche de Proxinvest. Autre rémunération contestable : celle du dirigeant de **Teleperformance** avec 19 millions d'euros, soit la troisième du CAC40 alors que sa capitalisation est la 30ème de l'indice. Pour parer aux oppositions potentielles, l'entreprise met en avant ses enquêtes de satisfaction des salariés qui obtiennent des scores de maréchal (98% d'employés satisfaits), en contradiction manifeste avec le taux de turnover annuel qui atteint 78 %. Deuxième thème de gouvernance qui sera dans le viseur des investisseurs responsables : les **successions** mal préparées qui laissent des dirigeants prolonger leurs mandats au-delà de 65 ans. Le premier ciblé est **Xavier Huillard**, PDG de **Vinci**, âgé de 68 ans, qui n'a toujours pas présenté de politique de succession. Le second concerne **Franck Riboud**, âgé de 67 ans et nommé Président d'honneur de **Danone** : concernant cette résolution en particulier, Phitrust, société de gestion spécialiste de la gouvernance, vient de déposer une résolution externe demandant de clarifier précisément ce rôle de Président d'honneur attribué à l'ancien PDG du groupe. **Orange** n'est pas en reste, avec la proposition de nomination de Jacques Aschenbroich, comme Président du conseil pour 4 ans, alors qu'il est âgé de 68 ans, et qu'il est par ailleurs aussi Président du conseil d'administration de Valéo. Troisième sujet de contestation potentiel, le fameux **say on climate** : TotalEnergies, Getlink (ex-Eurotunnel), EDF, Engie, les foncières ICADE et Mercylis ainsi qu'Amundi, vont soumettre leurs stratégies climat au vote des actionnaires. Outre l'analyse détaillée des stratégies, les actionnaires pourraient sanctionner les entreprises qui, comme Vinci ne soumettraient pas au vote ces stratégies ou le bilan des engagements déjà pris.

Promepar AM qui a décidé d'appliquer la politique de vote de Proxinvest dans l'exercice de ses droits de vote, tout en se gardant la possibilité d'y déroger, s'engage dans ses principes, à voter dans l'intérêt exclusif des porteurs, en encourageant la transparence, la cohérence, l'intégrité, l'équité et le développement durable.

Sources : *Novethic – Promepar AM*



FINANCE DURABLE

Bientôt un reporting environnemental pour les entreprises américaines

Les **sociétés cotées à Wall Street** seront bientôt obligées de communiquer leurs émissions de gaz à effet de serre ainsi que leur exposition au risque climatique, selon un **nouveau règlement** adopté par le régulateur américain des marchés financiers (SEC). Le texte, approuvé par trois des quatre dirigeants de la SEC, s'inspire d'initiatives similaires déjà adoptées par plusieurs régulateurs, notamment au Japon et en Europe. Ainsi, les entreprises devront faire figurer dans leur **rapport annuel** des données sur les émissions résultant de leurs activités directes (**scope 1**) ainsi que de leur consommation d'énergie (**scope 2**). Le calendrier est étalé de **2024 à 2026** pour la mise en application, selon la taille des sociétés. Elles devront, plus tard, également intégrer des informations sur les émissions de **scope 3**, c'est-à-dire concernant les fournisseurs de l'entreprise et la consommation des biens ou services qu'elle produit (en amont et en aval). Resteront exempts de ce scope 3 les groupes dont le flottant (total des actions susceptibles d'être échangées sur le marché) est inférieur à 250 millions de dollars, ainsi qu'à celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 100 millions de dollars (avec certaines limites de flottant). Les sociétés cotées à New York devront aussi **faire état des risques liés au climat** et de leurs effets, avérés ou potentiels, sur la stratégie, le modèle économique et les prévisions de ces entreprises. « *C'est un tournant décisif* », a déclaré l'une des quatre dirigeantes de la SEC. Pour Janet Yellen, la secrétaire américaine au Trésor « *Les investisseurs et les entreprises réclament depuis des années des informations fiables qui puissent être utilisées pour évaluer les risques et les opportunités liés au climat* ». Si la Chambre de commerce américaine s'est dite « *préoccupée par l'approche prescriptive de la SEC* », elle s'est néanmoins déclarée prête à travailler avec le régulateur pour établir des règles claires et applicables.

Source : *Bloomberg*

Taxonomie sociale

Après la taxonomie des activités vertes, la Plateforme européenne sur la finance durable vient de rendre son dernier rapport sur la **taxonomie sociale**. Celle-ci vise à guider les investisseurs à **orienter les capitaux vers des activités contribuant à atteindre les 17 ODD** (Objectifs du Développement Durable des Nations Unies). Trois objectifs sociaux pour chaque type de partie prenante ont été définis : assurer un travail décent pour les salariés tout au long de la chaîne de valeur ; garantir des standards de qualité de vie pour les consommateurs ; enfin, préserver l'inclusivité et leur développement durable pour les communautés affectées par les activités économiques. Ces objectifs sont assortis de sous-objectifs : formation continue, dialogue social, salaires vitaux, accès aux services de base, logement, éducation, assistance aux démunis, inclusion des

personnes handicapées. Contrairement à la taxonomie verte, la taxonomie sociale ne sera **pas basée sur la science** mais sur des **grands principes et normes** qui font autorité à l'échelle internationale, comme les guidelines de l'OCDE pour les entreprises multinationales, la Déclaration des **droits de l'Homme** ou encore les huit conventions fondamentales de l'OIT. La Commission va étudier les propositions des experts en vue d'une éventuelle proposition législative.

Source : [Novethic - RSEDataNews](#)



ENVIRONNEMENT

Retour du charbon

En 2021, la production d'électricité à partir de charbon a augmenté en Europe pour la première fois depuis 2011. En **croissance de 18 %**, elle atteint 579 TWh, contre 470 TWh en 2020, selon Rystad Energy. Logiquement, la production se concentre à l'est de l'Europe, en Allemagne et en Pologne où de nombreuses centrales sont encore actives. La **Pologne**, en particulier, a fait croître sa production d'électricité à base de charbon de **7 %** entre 2019 et 2021, devenant pour la première fois depuis cinq ans exportateur net d'électricité en Europe. En **France**, où la production nucléaire est au plus mal, le charbon a aussi progressé de 2 TWh entre 2019 et 2021. Ce **phénomène pourrait s'amplifier** en 2022, en raison des craintes d'approvisionnement en gaz dues à la crise russo-occidentale; déjà, au cours de la première semaine de mars, la **production d'électricité à base de charbon** a crû de **51 %** en Europe. Face aux difficultés d'approvisionnement qui se profilent, ces centrales au charbon offrent des **atouts indéniables** car elles peuvent être allumées très rapidement. Dans sa liste de mesures préconisées pour réduire la dépendance de l'Union Européenne au gaz russe, l'Agence Internationale de l'Energie a explicitement **exclu un recours massif** à cette énergie qui, de fait, augmenterait les émissions de CO₂, mais elle reconnaît qu'« **une bascule temporaire des centrales à gaz vers celles au charbon ou au fioul pourrait réduire la demande de gaz de 28 milliards de mètres cubes. Les centrales à charbon seules permettraient d'économiser 22 milliards de m³ de gaz par an et de produire 120 TWh additionnels** ». Devant les incertitudes sur les stocks de gaz qui seront disponibles l'hiver prochain et alors que la disponibilité du nucléaire - première source d'électricité en Europe - risque d'atteindre un point bas avec l'effondrement de la production annoncé par EDF, certains pays s'y préparent y compris le Royaume Uni, l'Italie et la France. De là à se demander si cette crise énergétique pourrait **mettre en péril le Green-Deal européen** il n'y a qu'un pas. « **Oui à court terme** » concède Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique. « **Mais cela renforce aussi la prise de conscience que la situation n'est plus tenable à moyen et à long terme** » s'empresse-t-elle de rajouter. Et d'insister : « **Parmi l'ensemble des ministres de l'énergie, un large consensus s'accorde sur le fait que la mise en œuvre la plus ambitieuse et la plus rapide possible du Green Deal est une des voies pour sortir de notre dépendance aux fossiles russes. La solution n'est pas de ralentir la transition écologique mais de l'accélérer** ».

Source : [Les Echos](#)

Charbon à court terme mais renouvelable à long terme

En effet, si le charbon fait son retour pour parer au plus pressé, plusieurs pays de l'Union européenne s'engagent sur une augmentation des renouvelables : le gouvernement **néerlandais** va doubler ses prévisions de production d'énergie éolienne offshore d'ici 2030, en partie grâce à la définition de trois nouvelles zones en mer du Nord où seront construits des parcs éoliens offshore. De son côté le **Danemark** a approuvé des subventions de plus d'1,25 Md de couronnes danoises (168 M€) pour lancer un appel d'offre visant à se doter d'une capacité d'électrolyse allant jusqu'à 6 GW, afin de produire de l'hydrogène vert à partir d'électricité renouvelable. **L'Allemagne** qui dans un premier temps pourrait maintenir ses centrales nucléaires en activité, veut se doter de 100% d'énergie renouvelable d'ici à 2035, avec une part d'énergie éolienne ou solaire qui devrait atteindre 80% d'ici 2030. Sur le **nucléaire**, outre les projets d'expansion à l'ordre du jour en France, le gouvernement **belge** a annoncé prolonger de dix ans l'exploitation de deux centrales nucléaires qui devaient fermer en 2025.

Sources : [RSEDataNews](#)

EN BREF

- Le **FIR** (Forum pour l'Investissement Responsable), dont Promepar AM est membre, a co-signé une lettre destinée à la SEC pour soutenir un projet de dépôt de résolution externe à l'assemblée générale d'**Amazon** afin de l'obliger à publier un rapport de **transparence fiscale**.
- L'Antarctique**, région la plus froide de la Terre avec des températures de -55 °C en moyenne dans l'année, est actuellement touché par une **vague de chaleur** sans précédent avec un record de -11,5 °C. La planète a déjà gagné environ +1,1°C depuis l'ère pré-industrielle, alors que la limite attendue à ne pas dépasser doit être de +1,5°C en 2100.
- L'AIE**, Agence Internationale de l'Energie a présenté **dix actions clés** pour freiner d'urgence la consommation de carburants et économiser ainsi 2,7 millions de barils de pétrole par jour dont la réduction d'au moins 10 km/h des vitesses sur autoroute ; trois jours de télétravail par semaine ; circulations alternées ; amélioration du fret routier...
- Air Liquide et Eni** ont annoncé avoir signé un protocole d'accord pour l'étude de solutions permettant de réduire en priorité les émissions de CO₂ des industries les plus difficiles à décarboner dans le bassin méditerranéen. Le marché du CCS devrait quadrupler d'ici 2025.
- 15 projets français** ont été sélectionnés dans le cadre du **Projet Important d'Intérêt Européen Commun sur l'hydrogène**. La Commission européenne sélectionnera d'ici l'été 2022, ceux qui pourront bénéficier d'aides parmi les **7 Mds** d'investissements publics et privés destinés aux centaines de projets retenus.

CONTACT

▪ Murielle HERMELLIN

Responsable du développement ISR – Gérante de portefeuilles
murielle.hermellin@bred.fr

PROMEPAR Asset Management
est signataire



GRUPE
BRED

